

Le Conseil national du bruit a initié une démarche visant à constituer une base de données ouverte de niveaux de bruit rencontrés sur les chantiers.

---



Le Conseil national du bruit a initié une nouvelle réflexion sur la maîtrise des nuisances sonores occasionnées par les chantiers. Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et ingénieurs conseil sont invités à s'associer à cette démarche visant à constituer une collection d'exemples de niveaux de bruit caractérisant des machines en situation ou des techniques constructives et de démolition. [Lire le communiqué](#) (format pdf - 42 Ko)